

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO: 25 Centimes | ABONNEMENTS: Un an, 12 fr. 50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR

DIRECTEUR: HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris.

CANADA

PRIX DU NUMÉRO: 5 Centins | ABONNEMENTS: Un an, \$ 2.50

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC

SOMMAIRE

La fin de la fédération impériale. — Notes diverses. — Paysans bretons au Canada. — Le Pacifique canadien. — Voltaire et le Canada. — Informations. — Le Crédit foncier franco-canadien. — Les Indiens. — La Confédération canadienne. — Commerce et finances: Notes.

LA FIN

DE LA

FÉDÉRATION IMPÉRIALE

La fédération impériale avait fait en ces derniers temps une importante recrue dans la personne du chef de l'Irlande, M. Parnell. On pouvait croire que cela lui porterait bonheur, ou, tout au moins, attirerait sur elle l'attention publique. Il n'en a rien été. Malgré l'intérêt qu'excite, naturellement, tous les actes d'un homme dans la situation de M. Parnell, celui-ci est passé à peu près inaperçu et resté inexplicable.

Il n'est susceptible d'ailleurs que d'une seule explication. M. Parnell cherchait l'occasion de revenir sur ses anciennes déclarations. Il jugeait le moment venu de dire que, advenant une nouvelle mesure au sujet de l'Irlande, il ne verrait aucune objection au maintien de la représentation irlandaise à Westminster. Chaque Etat ou colonie faisant ses affaires particulières, tous les pays fédérés se feraient représenter à la Chambre des Communes siégeant à Londres pour le règlement des questions d'intérêt commun. Que cela soit ou non, il n'en demeure pas moins acquis que l'obstacle sur lequel le bill de M. Gladstone en 1885 a échoué, est supprimé.

C'est tout ce que voulait M. Parnell, et on peut être certain qu'il ne parlera plus que, pour mémoire, de la fédération impériale dont il ne paraît avoir qu'une idée bien vague. Si ceux qui s'occupent depuis longtemps de cette question bizarre semblent n'avoir à son sujet aucune notion précise, on peut juger ce qu'il en doit être lorsqu'un homme comme M. Parnell, occupé de problèmes autrement actuels et tangibles, l'effleure en passant.

Cette attitude inattendue de M. Parnell vis-à-vis de la fédération impériale a provoqué de la part du *Spectator*, de Londres, une nouvelle explosion de traits ironiques et justes à l'endroit du malencontreux projet qui se présentait cette fois à ses yeux sous le double aspect d'une mesure chimérique et dangereuse, et d'une idée qui venait d'obtenir les faveurs du leader irlandais. Véhément dans la forme, son langage n'en est pas moins au fond plein de justesse et de raison.

« Si M. Gladstone, dit le *Spectator*, a lu ce pronostic de ce qu'on attend de sa politique, il a dû frémir à la pensée que c'est lui qui a fait naître, involontairement, cette conception. Si nous ne nous trompons, jusqu'ici du moins, M. Gladstone n'a jamais prêté son autorité à l'idée que nos grandes colonies, l'Australie, le Canada et l'Afrique du Sud, pourraient un jour être identifiées avec nous à ce point que nous réglerions de concert notre politique étrangère. En vérité, une politique étrangère ainsi déterminée ne serait en aucun sens digne de ce nom.

» Pour nous, obliger ces grandes colonies, qui deviendront de jour en jour plus importantes, à contribuer à nos guerres ou à nos préparatifs de guerre, à s'identifier avec notre politique européenne et à en subir les conséquences; ou, d'autre part, pour elles, nous imposer leur politique extérieure australienne, canadienne ou africaine, découvre devant tous un horizon chargé d'orages, dont la vue terrifierait M. Gladstone. »

Presqu'au même moment, sir Hector Langevin tenait au Canada, dans une grande réunion conservatrice, à laquelle assistaient ses deux collègues dans le cabinet fédéral, sir Adolphe Caron et M. Chapleau, un langage identique et qui montre que l'opinion du gouvernement canadien coïncide en tous points avec celle du gouvernement anglais.

Sir Hector s'est exprimé avec la netteté et la fermeté qui caractérisent toutes ses déclarations. Après avoir peint la situation du pays, le degré de développement et de prospérité auquel il est arrivé sous l'empire

de la constitution de 1867, il a continué son discours en ces termes :

« Y a-t-il au monde, Messieurs, un pays, un peuple, plus heureux que le nôtre? Et pourtant, je vois des gens sensés, bons patriotes aussi, se laisser entraîner par de vagues théories au point de vouloir mettre en péril cette liberté, ce bonheur, pour une simple affaire de sentiment, sans que la question ait été examinée mûrement et avec soin. On semble croire qu'il suffit de dire : *Fédération impériale*, pour qu'on batte des mains et qu'on se précipite tête baissée vers le nouvel ordre de choses.

» Pour moi, je dirai avec lord Lansdowne : Prenons garde de presser cette proposition, trop fortement et trop précipitamment, et par là même de dépasser le sentiment public.

» Si la proposition est bonne, on doit pouvoir la poser d'une façon pratique. Qu'on nous dise donc quelle sera notre situation nouvelle, quels sont les sacrifices que nous aurons à faire, ce que nous y gagnerons comme dépendance de l'Empire, et ce que l'Empire lui-même y gagnera; qu'on nous montre comment s'établira la fédération impériale sans détruire nos libertés actuelles; qu'on nous indique quelle place nous occuperons, quel rôle nous jouerons dans ce grand Parlement impérial appelé à régler toutes les questions se rapportant aux diverses parties de l'Empire; qu'on nous indique en même temps comment le Royaume-Uni modifiera pour nous plaire sa politique fiscale!

» Et puis, Messieurs, dans ce nouveau Parlement impérial, le Royaume-Uni et chaque pays fédéré seront-ils représentés d'après le chiffre de sa population? J'en doute, lorsque je songe qu'en 1886, la population des trois royaumes était de trente-cinq millions d'habitants, et celle des colonies et possessions anglaises de deux cent millions.

» Qu'on ne s'imagine pas surtout qu'une question de cette importance puisse se régler jamais indépendamment de nous et sans notre concours!

» Et en attendant qu'on ait répondu aux questions que je viens de poser, je dis à

mes compatriotes, comme à tous les autres Canadiens: Nous savons ce que nous avons; gardons-le. Ce que nous avons nous a coûté assez cher, pour que nous ne l'échangeons contre un nouvel état de choses que lorsqu'on nous aura démontré qu'il sera meilleur ».

NOTES DIVERSES

Inscrits au Commissariat général du gouvernement du Canada, 40, rue de Rome:

Sir Alexander Campbell, Lieutenant-Gouverneur d'Ontario, Hôtel Castiglione.

Mlle Campbell. id.

M. G. Couture, Montréal, Hôtel Damrémont.

L'abbé J. Chisholm, Antigonish.

L'abbé L. Leduc, North Adams, Hôtel du Bon Lafontaine.

M. H. G. Hospkirk, Strafford, Hôtel Castiglione.

Docteur Geo. Wilkins, Montréal, Grand Hôtel.

M. G. W. Grant, Ottawa, Hôtel de Suez.

Le capitaine W. H. Lee, id. Hôtel St-Petersbourg.

Le capitaine John. Hodqins, id. id.

M. W. H. Lynch, Danville.

Le capitaine John Morrow, Toronto, Hôtel Normandie.

M. C. L. de Martigny, Montréal, 5, boulevard des Capucines.

M. F. B. Mc Namée, Montréal, Hôtel Normandie.

Mme Mc Namée, id. id.

M. Th. Cross, Ottawa, Hôtel Tête.

Mlle Cross, id. id.

M. J. F. Rousseau, Saint-Hyacinthe, Hôtel Malherbe.

A Aylmer, province de Québec, a eu lieu le mariage de M. le lieutenant de vaisseau Aubry, provenant de la *Minerve*, avec Mlle Florence-Fleurie Würtele, fille de M. le juge Würtele, officier de la Légion d'honneur.

Le baron et la baronne Léon de Montfort, de Montpellier, se sont embarqués à bord de la *Champagne* pour un voyage de quelques semaines au Canada.

M. le docteur H. A. Mignault, de Saint-Denis, s'est embarqué le 24, à Liverpool, pour retourner au Canada, après un séjour de trois mois à Paris, entièrement consacré à l'étude et à l'observation des opérations chirurgicales dans les grands hôpitaux de la Salpêtrière, l'Hôtel-Dieu et la Charité.

Le docteur Mignault se loue beaucoup de la courtoisie et de l'accueil empressé qu'il a reçu des éminents professeurs de ces hôpitaux, notamment des docteurs Péan, Charcot, Verneuil, Després, Trélat, qui lui ont offert un exemplaire de leurs œuvres à titre de souvenir amical.

Au cours du séjour qu'il est venu faire à Paris, M. Paul Wiillard, l'artiste si connu et si applaudi au Canada et aux États-Unis, a été accueilli dans les salons et les cercles artistiques avec une faveur que quelques années d'absence n'ont fait que marquer davantage. Il assistait la semaine dernière à une soirée musicale chez Mme Johnston, avenue des Champs-Élysées, où il a chanté entr'autres morceaux de son répertoire, *Chant nuptial*, un madrigal dédié au duc et à la duchesse de Bragance, lors de leur mariage, et qui lui a valu de vifs et chaleureux applaudissements. Les critiques les plus autorisés des grands journaux parisiens s'accordent à reconnaître que le talent de diction si remarquable de M. Wiillard s'est encore affirmé, en même temps que sa voix, sans rien perdre de sa pureté et de son timbre si sympathique, avait gagné de la force et de l'étendue. Ils expriment le regret de voir repartir bientôt pour Montréal, un ténor dont le concours serait si nécessaire sur l'une ou l'autre des deux scènes lyriques subventionnées de Paris.

M. Edward Jack, de Frédéricton, N. B., dit avoir découvert dans un journal parisien qui porte la date du 5 mars 1793, qu'un Canadien-Français avait été guillotiné à cette date, ainsi que plusieurs Français, pour avoir dit, au cours d'une conversation, que la monarchie constitutionnelle anglaise était pour eux une meilleure forme de gouverne-

ment que la République. Ce Canadien se nommait Antoine Beaupré et appartenait à la ville des Trois-Rivières.

C'est le *Mercury*, de Québec, qui raconte cette découverte.

Prière à notre confrère de demander à M. Jack, le nom du journal parisien où il a recueilli ce fait resté inconnu, et qu'il aurait bien fait de donner de suite, pour appuyer sa découverte.

Dernier exemple de fécondité recueilli au Canada.

La famille qui nous le fournit a pour chef un vieillard qui a accompli sa cent-sixième année le 15 janvier dernier. Ce vieux chêne de la forêt canadienne a passé 102 années de sa vie sur le sol de sa patrie, vivant non loin de Québec, et habite, depuis un peu plus de quatre ans, la ville de Middleton, dans l'état du Massachussets. Il est encore vert et plein de vigueur, au moral comme au physique. Il se nomme Charles Roy. Il y a quinze ans qu'est morte, à l'âge de 84 ans, la femme de ce patriarche.

De cette union sont nés 14 enfants, dont neuf vivent encore. Un seul est mort en bas âge. Le deuxième, Jean-Baptiste, chez qui habite le vieillard est âgé lui-même de 78 ans.

Il est le père de seize enfants. Parmi ses frères et ses sœurs, Charles a eu douze enfants, Michel 14, Auguste 14, François 13, Pierre 15, Rose 9 et Joseph 5.

Ces petits enfants sont presque tous devenus chefs de famille à leur tour. Quelques-uns des descendants à la quatrième génération sont aussi mariés, pères et mères de famille.

Cette famille est devenue une puissante tribu qui compte, en cinq générations, sept cents âmes.

M. Charles Roy porte ses 106 ans avec aisance; il est fort bien portant, pèse 185 livres, et se promet de vivre encore longtemps.

PAYSANS BRETONS AU CANADA

Le mouvement d'émigration des cultivateurs de la Bretagne et de l'Anjou sur la province de Québec, s'étend et s'accroît chaque jour. On se rappelle qu'au printemps dernier une soixantaine de familles (ou chefs de famille) venant de cette région, furent placées dans différentes paroisses de la province de Québec par les soins de M. Fabre, commissaire général du Canada en France, et du département de l'Agriculture et de la Colonisation dirigé par l'honorable Honoré Mercier, premier ministre, et M. le curé Labelle. Ces émigrants, choisis avec discernement, et placés dans les conditions les plus propres à assurer leur réussite, ont été pleinement satisfaits; ils ont envoyé à leurs parents et à leurs amis, des rapports très encourageants qui nous sont communiqués par M. l'abbé Maindon, l'un des prêtres français les plus dévoués à l'œuvre de la colonisation et de l'établissement de cultivateurs français au Canada. Dans toute la région qui comprend les trois départements de Maine-et-Loire, Sarthe et Loire-Inférieure, la population agricole se préoccupe de cette question dans laquelle le paysan voit de plus en plus le moyen d'améliorer sa condition présente et d'assurer l'avenir de ses enfants.

Quatre familles, la famille Thiévin, composée de 10 personnes; la famille Denis, composée de 5 personnes; la famille Bossé, composée de 4 personnes et la famille Robin, composée également de 4 personnes, ont passé hier 29 août à Paris se rendant à Liverpool, où elles s'embarqueront sur le steamer *Montréal*, de la ligne Dominion, pour aller rejoindre des parents ou des

amis déjà établis, notamment à Verchères, chez M. Dansereau, lesquels leur ont préparé d'avance une installation. Se trouvent dans les mêmes conditions, les nommés Auguste Blondeau, Jean Barron, Auguste Goujon, D. Chapeau, ainsi que la femme Gasnier qui rejoint son mari, tous provenant de la même région.

Pour l'année prochaine, au printemps, qui est la saison la plus avantageuse pour ceux qui n'ont pas d'installation préparée et qui ont alors avantage à se placer, pendant une année au moins, chez un propriétaire canadien, on s'attend à une émigration importante. Et, contrairement à l'opinion généralement répandue en France et un peu aussi au Canada, à savoir que le Français — le paysan français surtout — n'émigre pas, on pourra constater qu'un courant s'est définitivement formé, s'accroissant d'année en année par lui-même, et amenant peut-être, peu à peu, une solution à la crise agricole provoquée par la concurrence américaine et dont la France, en raison de sa propriété morcelée à l'infini, souffre plus qu'aucun autre pays d'Europe. En tout cas, les écrivains et les économistes français qui sont au courant de la situation actuelle de l'Amérique du Nord, sont unanimes à se réjouir du mouvement qui porte le paysan français dans la vallée du Saint-Laurent, et à désirer le développement des relations financières et commerciales créées récemment entre les deux pays. Ils savent, en effet, que de tout ce qu'elle peut envoyer au Canada, argent ou colon, rien ne sera perdu pour la France.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Un reporter de Montréal a eu une entrevue avec M. Van Horne, président du Pacifique Canadien. M. Van Horne examinait des échantillons de blé et d'orge qu'il a rapportés du Nord-Ouest.

« Que pensez-vous de cela? » demanda-t-il au reporter, en tirant de sa poche un *ped de roi* en ivoire et mesurant l'un des échantillons, six pieds et quatre pouces!

« Oui, continua-t-il, j'ai fait un voyage très satisfaisant, un voyage d'affaires ordinaires. J'allais surveiller l'arbitrage que nous avons avec le gouvernement au sujet de la section construite par le gouvernement dans la Colombie. Il est de fait que c'était là le seul objet de mon voyage. »

Quelles sont les apparences de la récolte au Nord-Ouest?

« Elles sont tout simplement magnifiques. Elles ont même une meilleure apparence que l'année dernière dans tout le pays entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses. Les plus belles récoltes que j'ai vues sur pied sont entre la Mâchoire de l'Original et les Montagnes, dans les 400 milles ouest des prairies. Passé la Mâchoire de l'Original le blé, l'avoine et l'orge seront prêts à être coupés dans une quinzaine. S'il n'arrive rien d'imprévu (et il n'y a guère de danger maintenant vu l'époque avancée de la saison), les colons auront une aussi bonne récolte que celle de l'an dernier; il faut ajouter que l'étendue de terrain en culture est beaucoup plus considérable. »

Dans quelles mesures les moyens de transport de la récolte ont-ils été augmentés cette année?

« Nous avons ajouté plusieurs milliers de wagons au matériel roulant et nous construisons deux grands élévateurs à la Baie du Tonnerre. Il est de fait que nous n'avons éprouvé que peu

d'embarras l'année dernière, malgré ce que l'on a dit. En outre, plusieurs particuliers construisent des entrepôts locaux, ainsi que des éleveurs, tout le long de la ligne. »

Que pensez-vous des arrangements projetés entre le gouvernement du Manitoba et la compagnie du chemin de fer *Northern Pacific*, par suite desquels cette dernière obtiendrait le contrôle du chemin de fer de la vallée de la Rivière Rouge et construirait un prolongement vers l'ouest jusqu'au Portage la Prairie ?

« Je ne connais rien de l'arrangement entre le *Northern Pacific* et le Manitoba. Je n'y ai pas même prêté la moindre attention. »

La compagnie a-t-elle l'intention de transporter ses ateliers de Winnipeg à Fort William ?

« Je ne puis dire que nous ayons cette intention. Nous construisons de nouveaux ateliers à Fort William, voilà tout. »

Comment marche le développement du trafic sur la côte du Pacifique ?

« Très rapidement. Durant les trois semaines que j'ai passées à Vancouver, il y avait quatre navires de Chine dans le port, et leurs cargaisons tant d'aller que de retour, étaient très considérables. Le commerce local sur la côte du Pacifique se développe aussi très rapidement. Vancouver devient comme par enchantement, non seulement une ville très affairée, mais aussi très belle. »

« Sa population dépasse maintenant le chiffre de 8,000 et elle possède des édifices publics et privés dont s'enorgueilliraient Montréal ou Toronto. Il s'est produit une grande augmentation dans le nombre des touristes par suite de l'ouverture de cinq hôtels à Banff et à Vancouver. »

Quand la ligne à Minneapolis et à Duluth sera-t-elle ouverte régulièrement au trafic régulier ?

« Elle est maintenant ouverte au trafic du fret ; mais je ne puis encore dire quand commencera le service rapide des passagers. Des trains locaux de passagers, circulent maintenant, mais nous ne désirons pas inaugurer le service rapide avant que le chemin de fer ne soit en état parfait. Il est déjà en bon état ; mais il reste bien des choses à faire. »

Croyez-vous que Montréal retirera quelques grands avantages de cette ligne du Sault ? Croyez-vous que le C. P. R. apportera beaucoup de grain à Montréal, cet automne, pour l'exportation ?

« Si Montréal est prêt à profiter des avantages que ces nouveaux débouchés lui offriront, ces avantages seront sans aucun doute immenses pour la métropole commerciale du Canada. Mais il faut pour cela trouver les moyens de faciliter le commerce d'exportation et d'importation, se débarrasser des charges qui pèsent sur le port de Montréal et achever les travaux du lac Saint-Pierre ; en un mot faire disparaître tous les obstacles naturels et artificiels qui s'opposent à ce commerce. Le grain qui arrivera à Montréal cet automne dépendant entièrement des facilités de transport par eau et des taux du fret océanique de ce port à l'étranger. Plus nous ferons d'affaires à Montréal, plus nous serons contents, mais cela est entièrement subordonné à ces conditions. »

« Le mouvement d'émigration vers le Nord-Ouest continue à être considérable et les nouveaux colons sont pour la plupart d'excellente classe. Ils semblent heureux de ce qu'ils voient là-bas. Ils viennent en grande partie de la Grande-Bretagne ; mais les Scandinaves, les Belges, Français, Suisses et autres nationalités sont représentés en bon nombre. »

VOLTAIRE ET LE CANADA

Cher Monsieur,

Paris-Canada du 21 juin transmettait à ses lecteurs la question suivante posée par *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* :

« On cite souvent un mot de Voltaire au sujet du Canada. Il a écrit quelque part, à l'époque de la cession de la colonie à l'Angleterre, que la France ne perdait là que quelques arpents de neige. Il serait intéressant de connaître le texte exact de Voltaire, et dans quelles circonstances il a laissé échapper cette boutade. »

Je ne sais si la réponse à cette question a été faite dans *l'Intermédiaire* que je ne reçois pas. Mais voici cette réponse pour *Paris-Canada*. Je vous l'eusse envoyée plus tôt, si je n'avais été tout ce mois absent de Versailles.

C'est dans une lettre adressée à M. de Moncrif, et datée de Monrion, 27 mars 1757, que se trouve le passage où le philosophe *histrion* (comme il s'est appelé lui-même) parle avec ce fier dédain de l'objet de la guerre engagée alors en Amérique et sur le continent. Il décrit l'emploi de son temps à son correspondant :

« ... Je suis *histrion* les hivers à Lausanne, et je réussis dans les rôles de vieillard ; je suis jardinier au printemps, à mes Délices, près de Genève. Je vois de mon lit le lac, le Rhône et une autre rivière. Avez-vous, mon cher confrère, un plus bel aspect ? Avez-vous des tulipes au moins de mars ? Avec cela, on barbouille de la philosophie et de l'histoire ; on se moque des sottises du genre humain et de la charlatanerie de vos physiciens qui croient avoir mesuré la terre, et de ceux qui passent pour des hommes profonds, parce qu'ils ont dit qu'on fait des anguilles avec de la pâte aigre. On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada. On est libre comme l'air depuis le matin jusqu'au soir. Mes vergers, mes vignes et moi nous ne devons rien à personne.... »

Je ne prétends d'ailleurs aucun mérite à vous envoyer aujourd'hui cette citation. Ce n'est pas une découverte pour moi. Dans mon *Histoire du Canada et des Canadiens français*, le mot de Voltaire, avec référence à la lettre qui le contient, est cité, p. 238, et la note correspondante indique la date de la lettre.

Votre bien dévoué,

Eug. RÉVEILLAUD.

INFORMATIONS

Trois nouveaux journaux canadiens-français aux États-Unis : le *Nouvelliste* publié à Marlboro, l'*Ouest Français* à Bay City, Massachussets, et la *Gazette* à Brockton, Massachussets.

Nous lisons dans le *Manitoba* :

Certains journaux de la province de Québec se font une fausse idée des sentiments qu'a pu provoquer parmi nous la nomination de l'hon. John C. Schultz au poste de lieutenant-gouverneur de Manitoba.

Si cette nomination s'était faite en 1870, elle aurait pu provoquer des mécontentements et des craintes, mais les choses et bien des hommes sont changés depuis.

Aussi, cette nomination rencontre l'approbation générale, et nous comptons que non seulement elle sera utile au pays, mais même agréable à la population de langue française.

Le colonel Herchmer, commissaire de police à cheval du Nord-Ouest, de passage à Ottawa, dit qu'il y a une émigration considérable des Métis non seulement de Batoche, mais de plusieurs

autres sections du Nord-Ouest, vers le district de la Rivière de la Paix. Il ajoute que le mouvement paraît être spontané et non concerté d'avance. L'an dernier, quelques-uns se sont rendus à la Rivière de la Paix. Cette année un grand nombre ont été attirés par les rapports sur la fertilité de cette région et il est probable que l'émigration sera très forte l'année prochaine. Il dit que tout est prospère au Nord-Ouest. La récolte est belle et le rendement sera beaucoup plus considérable que l'an dernier. Les Indiens sont parfaitement tranquilles, les propriétaires de ranches réussissent bien et tout le pays est prospère.

Conclusion d'un article de M. de Mandat Grancey dans le *Correspondant* :

« Autrefois, chez nous, personne ne songeait à émigrer, parce que tout le monde se trouvait bien. Il paraît qu'il n'en est plus de même maintenant, car le nombre est grand de ceux qui veulent quitter notre pays, et ce nombre augmente tous les jours. Ce ne sont pas les coquins qui veulent partir, ce sont les autres qui se voient ruinés, et qui sentent que le temps est passé où il suffisait du travail et de l'honnêteté pour se relever. »

M. Bourinot, greffier de la Chambre des Communes à Ottawa, a été chargé par une revue anglaise des plus importantes d'écrire une série d'articles sur le Nord-Ouest et les côtes du Pacifique ; il doit partir sous peu pour cette partie du pays. Nul doute que les notes de voyage de ce littérateur distingué ne soient des plus intéressantes.

Le rapport du surintendant de l'instruction publique donne des renseignements intéressants sur l'éducation dans la province de Québec.

Les chiffres qu'il fournit démontrent que la population comprend mieux d'année en année que l'instruction est de nos jours indispensable.

Il y a dans la province 8,247 maisons d'éducation, 8,226 instituteurs et institutrices enseignant dans ces écoles.

Les écoles élémentaires ont été suivies par 174,309 élèves dont 153,848 sont catholiques romains et 30,461 protestants.

Les écoles supérieures ont eu 80,950 élèves ; les écoles normales 281 ; les universités, 1,347, et les écoles spéciales, 4,720.

Le steamer *Cremona*, parti de Montréal, au commencement de juillet, et le steamer *Escalona*, parti du même port, fin du même mois, avaient à leur bord, l'un soixante et l'autre quarante chevaux destinés à l'armée anglaise.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

M. E. Rameau de St-Père, l'économiste écrivain que nos lecteurs connaissent tous, au moins de réputation, l'auteur de *La France aux colonies, Une colonie féodale en Amérique*, etc., etc., ainsi que madame et mademoiselle Rameau de St-Père, sont arrivés il y a quelques jours à Québec, et sont les hôtes de M. S. Le Sage, à Boisbrillant.

Les distingués visiteurs assistaient jeudi à la prorogation du parlement. Samedi après midi, ils sont allés passer quelques heures au château de Spencer Wood, sur invitation de S. E. le lieutenant gouverneur. Hier, ils ont entendu la messe à la Basilique, puis sont allés présenter leurs hommages aux dames du monastère des Ursulines. M. Rameau s'est rendu aussi au Palais cardinalice, où il a renouvelé ou fait connaissance avec les prêtres et prélats de la maison de Son Eminence.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à l'écrivain qui, depuis si longtemps, s'est montré l'ami constant, l'ami par excellence du Canada et des Canadiens, et nous faisons des vœux pour que cette nouvelle visite qu'il fait à la France d'Amérique lui laisse, ainsi qu'à madame et à mademoiselle Rameau, les plus agréables souvenirs.

D'après la dernière statistique officielle, la population du Canada est de 4,324,816 habitants, dont 30 pour 100 sont de race française ; 22 pour 100 de race irlandaise ; 20 pour 100 de race anglaise ; 16 pour 100 de race écossaise ; 6 pour 100 de diverses autres races. 64 pour 100 de la population sont Canadiens de naissance.

A la suite de la convention canadienne de Nashua, un journal de Boston a dit que les groupes Anglo-Irlandais et Franco-Américains devaient disparaître. Le rédacteur de l'Écho de l'Ouest, qui est français, répond au journal de Boston :

« Un Français nait Français et meurt Français, un Français nait et meurt catholique. Nous n'abjurons ni notre religion ni notre nationalité.

» Nous sommes un million aux États-Unis, or pas plus que nous, nos braves Canadiennes-Françaises n'ont dégénéré et grâce à elles, dans un demi-siècle, nous serons vingt millions, et nous serons vingt millions de citoyens loyaux et fidèles, marchant, la tête et le cœur hauts, à l'ombre des deux plus glorieux étendards du monde, le drapeau tricolore et le drapeau étoilé. »

Un échevin de la ville de Montréal propose que toute l'île de Montréal soit annexée à la ville et administrée par un seul conseil municipal.

Le trajet de Québec au lac Saint-Jean par chemin de fer, se fait maintenant en neuf heures. Les convois circulent régulièrement et se rendent actuellement à Chambord, à une vingtaine d'arpents de l'église Saint-Louis de Métabetchouan. Dans quelques jours, la ligne sera ouverte jusqu'au lac, à l'embouchure de la rivière Métabetchouan, où il y aura communication régulière par eau avec Roberval dès que le vapeur *Péribonca* sera prêt à marcher.

On pousse activement les travaux du chemin de fer de Chambord à Métabetchouan.

La ligne est aussi très avancée de Chambord à Roberval; le terrassement est en grande partie terminé.

Il y aura un pont sur la rivière Ouïatchouan.

Les nouvelles qui nous arrivent des provinces maritimes annoncent une bonne récolte pour cette année.

Après le *Recorder*, d'Halifax, qui tout dernièrement s'effrayait des proportions prises par l'élément français au Canada, voilà un journal américain qui éprouve des craintes analogues, pour ce qui concerne les États de la Nouvelle-Angleterre.

Il est de fait que l'expansion de notre race en Amérique tient quelque peu du prodige. De soixante-dix mille que nous étions il y a un siècle, nous voilà rendus à 1,597,929, alors que le Canada ne compte que 937,203 Irlandais, 881,301 Anglais, 699,863 Écossais. Non seulement nous avons la prépondérance du nombre au Canada, mais pour peu que nous conservions à l'étranger les qualités qui nous ont distingués ici jusqu'à ce jour, nous pourrions bien l'obtenir dans les États de la Nouvelle-Angleterre. C'est du moins la conclusion à laquelle en arrive le journal américain auquel nous avons fait allusion plus haut.

Il va pour ainsi dire de soi que cette perspective ne sourit guère au confrère qui y voit un danger pour la permanence des institutions protestantes du Massachussets et autres États limitrophes.

L'article du *Semeur Franco-Américain* — c'est le nom du journal en question — n'a pas une importance extraordinaire, dit la *Minerve*, mais il est assez curieux, croyons-nous, pour nous justifier de l'avoir signalé à l'attention publique.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien

Nous lisons dans le *Bulletin du Crédit* :

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Crédit foncier Franco-Canadien a eu lieu le 26 mai dernier, sous la présidence de M. Duclerc, président du conseil d'administration.

Le Rapport, présenté d'une façon très claire, fait ressortir les résultats obtenus pendant l'exercice écoulé. Comparés à ceux de l'année précédente, on distingue deux périodes distinctes : la première, qui embrasse les cinq premiers mois de 1887, et qui accuse une diminution d'affaires de plus de 41,000 dollars sur les mois correspondants de 1886; la seconde, qui prend son point de départ au mois de juin, et qui se traduit par un développement en sens inverse assez intense, pour qu'en fin d'exercice, non seu-

lement le déficit des premiers mois se trouve comblé, mais encore qu'au 31 décembre la société ait pu inscrire une augmentation totale de 169,405 dollars de 1887 sur 1886.

L'année dernière, le Rapport insistait sur la difficulté de plus en plus grande pour l'établissement de trouver pour ses capitaux un emploi rémunérateur. D'un côté, l'abaissement du taux de l'argent, de l'autre les concurrences de toute nature apportait à son action au Canada de sérieuses entraves.

Or, dès le mois de juillet, nous constatons un grand changement. La conversion des obligations, en venant diminuer les charges, a permis à la Société de se rapprocher des conditions offertes par ses concurrents, et d'accueillir certaines demandes qu'elle avait jusqu'ici écartées. Dans cette catégorie, il faut citer entre autres les prêts urbains, qui sont devenus abordables pour le Crédit Franco-Canadien depuis qu'il a pu réduire le prix que lui coûte l'argent; aussi sont-ils devenus fréquents, et nous les voyons figurer dans les chiffres des prêts pour une somme de 144,500 dollars.

A l'abaissement du prix coûtant des obligations est venue s'ajouter une autre cause de reprise. Nous voulons parler des modifications survenues dans la situation du marché canadien. Bien que l'argent y soit toujours facile, et que les demandes de prêts hypothécaires l'emportent toujours sur l'offre, cependant il s'est produit un léger resserrement dans le taux des capitaux. Il s'est même produit à ce sujet dans la province d'Ontario où la modification a été plus sensible, un commencement de crise, qui, pour avoir été passagère, a cependant fait naître une situation dont a profité le Crédit Franco-Canadien.

Les mesures prises pour profiter de cet état de choses ont porté leurs fruits, et les affaires ont pris subitement, dans cette partie du Canada, un développement considérable, alors qu'elles y étaient réduites depuis longtemps à des chiffres insignifiants.

L'exercice 1887 n'a cependant profité de ces résultats que dans de faibles proportions; c'est surtout dans les premiers mois de 1888 que s'accroît l'amélioration. Si on compare les chiffres du premier trimestre 1887 et du premier trimestre 1888, on constate à l'avantage du dernier une augmentation de 453,818 dollars.

Voici d'ailleurs quel a été pour l'exercice écoulé le mouvement des prêts :

Demandes présentées :	
312 à Montréal	702,521 »
134 à Québec	111,325 »
163 dans Ontario	652,500 »
69 à l'Île du Prince-Edouard	71,250 »
7 au Manitoba	3,900 »
685 demandes pour un chiffre de	1,541,496 »
Demandes rejetées ou abandonnées :	
56 à Montréal, représentant	98,681 30
18 à Québec	20,300 »
86 dans Ontario	389,425 »
160 demandes pour un chiffre de	508,406 30

En voie de réalisation au 31 décembre 1887 :	
14 à Montréal, représentant	39,520 »
14 à Québec	10,175 »
29 dans Ontario	169,400 »
57 demandes pour un chiffre de	219,095 »

Demandes réalisées :	
242 à Montréal	564,319 70
102 à Québec	80,850 »
48 dans Ontario	93,675 »
69 à l'Île du Prince-Edouard	71,250 »
7 au Manitoba	3,900 »
468 demandes pour un chiffre de	813,994 70

RÉCAPITULATION

160 demandes rejetées représentant doll. 508,406.30 contre 115 en 1886, représentant doll. 184,626.
56 demandes en voie de réalisation représentant d. 219,095, contre 55 en 1886, représentant doll. 47,975.
468 demandes réalisées représentant doll. 813,994.70 contre 543 en 1886 représentant doll. 572,701.
685 demandes pour un chiffre de doll. 1,541,496 contre 713 en 1886 représentant doll. 805,302.

On remarquera que dans ce tableau sont comprises seules les demandes sérieusement à l'étude.

On se rappelle que, par une décision prise en 1886, le conseil d'administration avait décidé d'arrêter momentanément les opérations au Manitoba. Mais les sept demandes qui figurent au tableau ci-dessus, pour une somme de 3,900 dollars, représentent des opérations déjà entamées en 1886.

En comparant les chiffres obtenus en 1887 avec ceux de l'exercice précédent, on voit que pour un total de demandes légèrement réduit, le montant des prêts est en grande augmentation. La moyenne de chaque demande est de 2,250 dollars, contre 1,130 en 1886; par conséquent elle a doublé.

Le rapport fait remarquer que le mouvement des créances hypothécaires continue à prendre de l'importance. De 69,882 dollars qu'il était au 31 décembre 1886, il s'est élevé en 1887 à 122,231 dollars. L'intérêt produit par ces créances est fort rémunérateur, puisqu'il est pour une moitié de 8 o/o et pour l'autre de 7 o/o.

Les frais généraux de la Société se sont accrus de 3,075 dollars, mais le rapport constate que cette augmentation est due uniquement aux commissions payées sur les prêts.

Le rapport passe ensuite à l'examen sommaire des divers chapitres du bilan et du compte de profits et pertes. Il signale comme source de produits de quelque importance deux chapitres :

1° Celui ouvert pour les intérêts dus à la Société, mais non échus, et qui s'élève à dollars 16,650,76.

2° Une somme de 20,150 dollars, qui représente les coupons d'une partie des obligations qui ont été remboursées par les acheteurs, aux conditions exposées dans le rapport de l'année précédente.

Au compte profits et pertes, nous voyons figurer au débit le chiffre de dollars 113,444,27. Cette somme représente le montant d'un demi-coupon sur la dernière émission, en dehors de l'annuité constante qui est affectée à l'amortissement du compte « prime à amortir » et des intérêts accumulés.

Il ressort également du bilan que l'intérêt payé aux obligataires a absorbé cette année une somme de dollars 85,671,27. Il y a lieu, toutefois, de déduire cette somme; le remboursement des coupons dont la charge incombait aux acheteurs, de même qu'il convient d'y ajouter le trimestre formant la différence de jouissance entre les obligations de 5 o/o et 4 o/o.

Comme contre-partie au chapitre que nous avons cité plus haut sous la rubrique intérêts acquis, mais non échus, la Société a ouvert un compte d'intérêts dus mais non échus, représentant l'intérêt dû aux obligataires depuis le 1^{er} octobre, date de leur dernier coupon jusqu'au 1^{er} janvier. De ce chef le compte de profits et pertes a eu à supporter une charge de dollars 25,394,60.

Enfin les frais généraux du Crédit foncier canadien tant à Paris qu'au Canada, y compris les droits de timbre payés à l'administration française s'étant élevés à dollars 34,150,20, le solde du compte de profits et pertes pour l'année 1887 se trouve ramené à dollars 78,927 87

Auxquels il faut ajouter le chiffre des bénéfices reportés à nouveau à la fin de l'exercice dernier, soit dollars 30,737 75

Ensemble, dollars 109,665 62

Si, de ce chiffre, nous déduisons la réserve statutaire de 5 o/o sur dollars 78,927,87 qui est de 3,946,35, nous voyons que le solde disponible est ramené à dollars 105,719,27.

Le conseil propose ensuite de prélever sur ce solde disponible une somme de 22,000 dollars pour l'établissement d'un compte de « provision pour pertes sur prêts ».

Nous ne saurions trop approuver cette mesure de prudence. En effet, quelles que soient les garanties exigées pour mettre la Société à l'abri de toutes pertes, il est difficile de ne pas reconnaître que les établissements du Crédit foncier ne soient plus ou moins exposés à en subir, et il est d'une bonne administration, tout en agissant avec prudence, de faire des réserves pour le cas imprévu et exceptionnel où il y en aurait à supporter. C'est, du reste, par ce système seul que les sociétés de Crédit foncier peuvent acquérir et justifier cette solidité qui fait la garantie des créanciers.

Le compte de profits et pertes ainsi diminué ne présente plus qu'un excédent de dollars 83,719,27, sur lesquels le conseil propose de voter la distribution d'un dividende de 6,25 par action, soit 312,500 francs ou dollars 60,297,92.

Il reste ainsi disponible une somme de dollars 23,421,35 que le conseil propose de reporter à nouveau.

En résumé, malgré l'abondance de l'argent au Canada, qui faisait craindre que l'administration se vit forcée de réduire les nouveaux prêts, les chiffres réalisés en 1887 dépassent encore de dollars 170,000 ceux réalisés en 1886. Les bénéfices ont également dépassé ceux de l'année précédente d'environ 19,000.

Le plein succès de la conversion des 15,000 obligations 5 0/0 de la Société en obligations 4 0/0, est pour beaucoup dans cet heureux résultat, quoique cette conversion ne se soit faite que dans la seconde moitié de l'exercice écoulé.

Cette double opération d'émission et de conversion a été conduite avec beaucoup d'intelligence et de promptitude par le conseil du Crédit foncier canadien fortement secondé par la banque de Paris et des Pays-Bas et sa succursale de Genève. Le fait, d'ailleurs, d'avoir atteint le chiffre de 470 pour les obligations 4 0/0 au lieu de 463,50 prévu par le conseil, prouve que la Société jouit d'un crédit de plus en plus satisfaisant.

L'assemblée, après avoir voté à l'unanimité les propositions qui lui étaient faites, fixe le dividende à 6,25 et réélit les administrateurs désignés pour déposer leur mandat.

Dans les conditions actuelles, on peut, sans anticiper sur les communications à faire l'année prochaine, prévoir pour l'exercice en cours les résultats les plus satisfaisants, grâce au concours vigilant et dévoué du directeur et du haut personnel au Canada auquel nous nous plaisons à rendre justice.

LES INDIENS

Le rapport du département des Indiens vient d'être distribué. Il constate qu'il y a actuellement dans la Confédération 121,499 Indiens répartis comme suit:

Ontario.....	17.479
Québec.....	11 867
Nouvelle-Ecosse.....	2.179
Nouveau-Brunswick.....	1.566
Ile du Prince-Edouard.....	321
Manitoba et territoires du Nord-Ouest.....	23.811
District de la rivière à la Paix.....	2.038
District d'Arthabaska.....	8.000
District de McKenzie.....	7.000
Terre de Rupert de l'Est.....	4.016
Labrador.....	1.000
Côte Arctique.....	4.000
Colombie Britannique.....	38 222

S'il faut en croire ce rapport comparé à ceux publiés précédemment, les Indiens du Nord-Ouest restent dans un état de civilisation à peu près stationnaire. Les efforts qu'on a tentés pour leur faire changer leurs costumes, pour leur donner des habitudes d'ordre et d'économie,

n'ont pas été très fructueux. Cependant on n'a pas perdu l'espoir de les civiliser.

Un certain nombre d'entre eux se livrent, néanmoins, avec assez de succès à l'agriculture.

Les missionnaires travaillent énergiquement pour les amener à des habitudes plus morales; mais ce n'est qu'en déployant un zèle infatigable qu'ils réussissent à leur faire abandonner l'état sauvage.

La Confédération canadienne

Nous lisons dans le *Moniteur du Commerce*:

La Confédération est entrée cette semaine dans sa vingt et unième année. Elle a atteint sa majorité; et ceux qui n'avaient voulu voir dans la création de la Confédération du Canada qu'un expédient politique passager sont obligés de reconnaître qu'il s'est créé depuis vingt ans dans l'Amérique du Nord une grande force sociale, politique et industrielle. Il est de mode aujourd'hui, dans certains quartiers, de médire de la Confédération. Les uns rêvent de fédération impériale; les autres parlent tout haut d'indépendance ou d'union commerciale et songent tout bas à l'annexion aux Etats-Unis; d'autres se plaignent que le Pouvoir provincial ait reçu, dans le partage des attributions gouvernementales, une part insuffisante et mal délimitée. En face de ces critiques, il convient simplement de rappeler que la Confédération a vécu depuis vingt années et présidé au plus grand et au plus rapide essor que jamais nation nouvelle ait pris dans un aussi court espace de temps. C'est la meilleure et la plus solide réponse qui puisse être faite aux esprits chagrins.

Nous n'estimons pas d'ailleurs que notre établissement politique ait grand-chose à redouter, pour le moment présent des théoriciens mécontents. La fédération impériale est une jolie amusette, mais les Anglais eux-mêmes n'en veulent pas, ce qui prouve qu'ils sont intelligents et ce qui dispense de discuter à nouveau une thèse mort-née. Le *Saturday review* a trouvé, l'autre jour, le mot de la situation, quand il a dit que les colonies avaient bien pu arracher à la mère-patrie leur indépendance constitutionnelle, mais qu'on n'irait pas jusqu'à leur permettre de venir à Londres, dicter des lois dans le Parlement à l'Angleterre elle-même, et l'engager dans des guerres dont elle ne veut point. En ce qui concerne l'union commerciale, prélude de l'annexion, la situation est à peu près la même, car les Américains n'en ont aucune envie. M. E. Wiman est bien venu prêcher l'union au Canada, mais que voyons-nous en ce moment? Les deux partis politiques des Etats-Unis viennent d'établir leur *platform* et de dresser leur programme. Démocrates et républicains sont en présence. Pas un d'eux seulement n'a ouvert la bouche de la réciprocité illimitée: on ne lui a pas même fait l'honneur de la repousser, on l'ignore; et dans son apostolat chez les gentils, M. Wiman n'a converti sérieusement que Sir Richard Cartwright. Nous ne parlons point ici de l'indépendance provinciale; les vues qui ont été formulées en son nom portant exclusivement sur des points de détail qui peuvent être accordés ou refusés sans rien changer à l'essence même de la Confédération et qui peuvent, selon ce qu'on

en pense, améliorer ou altérer son fonctionnement, mais qui ne sauraient en aucun cas mettre son existence en péril.

Selon notre opinion, la Confédération rencontrera sa vraie pierre de touche lors de la disparition de la génération politique qui l'a fondée et de l'homme d'Etat éminent dans lequel son gouvernement s'est résumé d'une façon presque continue. Comment ces hommes qui ont pour eux une expérience consommée et le succès seront-ils remplacés et que résultera-t-il de la suppression de l'influence qui s'attache à leur nom? Il y a là un élément inconnu qui ne nous effraie point outre mesure, mais dont il est juste de tenir compte; sinon pour voir en lui une des difficultés de l'avenir, au moins pour souhaiter que cette heure inévitable ne se présente point d'une façon prématurée.

Le Pacifique, qui est le joyau économique du Canada, vient à peine d'être ouvert et n'a pu encore donner ce qu'il est permis d'en attendre. Cependant, nous voyons pénétrer dans nos ports les premiers arrivages directs de la Chine, et déjà notre industrie cotonnière a trouvé là un débouché qui peut lui offrir d'incalculables ressources. Chaque année qui s'écoule complète l'œuvre commencée et cimenter l'union des différentes parties du Canada. Qu'il s'écoule quelques années encore, et il n'y aura même plus de critiques.

COMMERCE ET FINANCE

NOTES

La beurrerie de Trois-Pistoles a employé au-delà de 170,000 livres de lait qui ont produit 8,000 livres d'excellent beurre, dans le mois de juin, et cette production va être considérablement dépassée en juillet.

Les rapports venus de différentes parties du Manitoba indiquent que la quantité d'orge récoltée sera double de celle de l'année dernière. Le surintendant White assure de son côté que la récolte du blé donnera un surplus d'environ 1,000,000 de boisseaux, ce qui fait une augmentation de 23 0/0 sur la récolte de l'an dernier. Les pommes de terre nouvelles sont en grande quantité. M. Bouff, le commerçant de grain si connu, dit qu'on ne peut se faire une idée de la beauté et de l'abondance des moissons cette année.

Il n'y a plus de homard sur les côtes de l'état du Maine, et c'est la Nouvelle-Ecosse qui fournit aujourd'hui ce crustacé au marché de Boston.

Il n'y a pas que les tissus de coton parmi les produits du Canada qui aient commencé à prendre la route de l'Asie par la voie du chemin de fer canadien du Pacifique. Un industriel de Toronto, M. Weiler, a déjà expédié une quantité de meubles au Japon, et le 29 du présent mois, il adressera à une maison de Kobi, un chargement d'ameublements de salon et de chambre à coucher.

M. Foga, grand négociant de Yokohama, Japon, est descendu hier au Richelieu. M. Foga fait deux voyages par année en France. Auparavant, il passait par la route de Suez. Pour la première fois, il passe par le Pacifique Canadien, la route étant beaucoup plus courte.

La société de colonisation du Pacifique Canadien a été organisée à Londres, au capital de £500,000, divisé en action de £10 chacune, dans le but de fonder la ville de Queenstown au Nord-Ouest. La moitié du capital sera souscrite maintenant et les souscripteurs des premiers £10,000 auront droit à une part libérée par quatre actions, comme bonus.

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et *légal* au Canada.

Mesures de longueur.		
La verge	3 pieds anglais ou 91 1/2 centimètres	
Le pied	12 pouces	» 30 1/2 »
La brasse	2 verges	» 1 m. 83 »
La perche	5 1/2 »	» 4 » 37 1/2 »
La chaîne	22 »	» 20 » 2 »
Le mille	1760 » (ou 80 chaînes) 1610 m. 40 cent.	
Mille marin	2006 » (ou 120 nœuds) 1852 »	

Mesures de superficie.

Verge carrée	vaut un carré de 91 1/2 cent. de côté.
Perche carrée	» 30 1/2 verges carrées ou 25 m. 25 c.
Chaîne carrée	» 16 perches carrées ou 4 ares 4 c.
Acre	» 6 chaînes » » 40 » 40 »
Mille carré	» 640 acres ou 309 hectares 70 »

Mesures de poids.

Livre	vaut 453 grammes 59 centigrammes.
Once	» 28 » 35 »
Quintal	» 100 livres ou 45 kilog. 35 gr.
Tonne	» 20 quint. ou 2000 livres ou 907 k. 18 g.

Mesures de capacité.

Gallon	vaut 4 pintes ou 4 litres 54 centil.
Pinte	» 2 chopines ou 4 » 13 »
Minot (bushel anglais)	8 gallons ou 36 lit. 34 centil.
Baril	25 » » 1 hectol. 43 lit.

Boisseau français ; à peu près le demi-minot anglais.

La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (sauf les variations du change) 5 fr. 25.

Le Gérant : FOURSIN.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

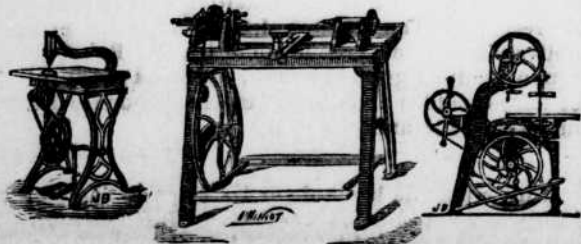
OUTILLAGE D'AMATEURS

D'INDUSTRIE

Fabrique de Tours de tous systèmes et de Scies mécaniques (plus de 60 modèles). — Coupeuses pour étoffes.

Dessins, Machines et toutes fournitures pour le Découpage des Bois et des Métaux.

Le Tarif-Album (200 pages et plus de 600 gravures) franco contre 0,65 c. de timbres-postes français ou étrangers.



TIERSOT

BREVETÉ EN FRANCE & A L'ÉTRANGER
Rue des Gravilliers, 16, Paris

Dessins en grandeur d'exécution pour le Découpage, le Tournage, la Sculpture, la Marqueterie, etc.

Outils de toutes sortes pour Amateurs et Industriels

M^{ME} M. MACÉ

PÉDICURE-MANICURE

Expérience et habileté reconnues

10, rue de Rome, 10

A PARIS

Se rend sur demande à domicile.

PARIS — HOTEL DU TIBRE

8, rue du Helder (au coin du boulevard des Italiens).

Situé dans le plus aristocratique quartier de Paris, près le boulevard Haussmann et l'Opéra. — Salons et chambres confortablement meublés. — Restaurant à la carte et à prix fixes. — Pension et arrangements avec les familles.

AUPETIT & SIROT,
Nouveaux Propriétaires.

AVIS

M. AUPETIT est également propriétaire de Jolis Appartements meublés complets y compris la cuisine, depuis 250 fr. par mois.

3, rue de l'Isly, près la gare Saint-Lazare, entre la Madeleine et l'Opéra, Paris.

BAINS DE MER

GRANVILLE, à 5 minutes de la Gare et de la Mer

Jolie Maison de Plaisance

A vendre à des conditions particulièrement avantageuses pour l'acheteur.

4 chambres de maître; 2 salons; aménagements confortables, jardin d'agrément et potager en plein rapport, enclos de murs, d'une contenance de 5 ares.

S'adresser au bureau du Journal.

LA

GAZETTE DU CANADA

Contenant toutes les proclamations

ET AVIS OFFICIELS

Du Gouvernement du Canada

EST PUBLIÉE TOUS LES SAMEDIS A OTTAWA

L'abonnement est de 4 piastres par année, du 1^{er} juillet au 30 juin.

PRIX D'UN NUMÉRO : DIX CENTINS.

Ottawa, mars 1885.

B. CHAMBERLIN
I. R.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine à Ottawa, de même que les actes fédéraux, séparément, depuis 1874.

Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui la demandera.

BAINS DE MER

JOLIE VILLA

MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE

à vendre ou à louer

à SAINT-BRIAC près DINARD

A 20 minutes du chemin de fer. Vue splendide sur la mer et la campagne. Salon, salle à manger, vestibule et cuisine au rez-de-chaussée; trois chambres, dont deux avec cabinets de toilette, au premier étage; au deuxième, deux chambres de maître et deux chambres de domestique. Buanderie et dépendances diverses. Eau de puits excellente et inépuisable.

Jardin d'agrément et potager en plein rapport, d'une contenance de 2,400 mètres enclos de murs (pouvant être agrandi au gré de l'acquéreur), 60 mètres de façade sur le boulevard bordant le rivage.

PRIX : 28,000 francs.

S'adresser au propriétaire, M. CHAUDOT, à Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), ou au bureau du journal.

POUR RECEVOIR FRANCO

A 20 cents le franc

Au Canada et aux États-Unis

Tous les ouvrages en librairie française, il suffit d'adresser le montant en un mandat-poste, ou bien encore en Greenbacks et timbres-poste canadiens ou américains,

A Sylva Clapin

7, rue l'Abbé-de-l'Épée, 7

PARIS

Abonnements aux journaux et revues de Paris négociés SANS SURCHARGE DE PRIX

Demandez le Catalogue. Franco sur demande

Soul dépôt pour la France, de tous les ouvrages de marque publiés au Canada.

Bandagiste-Orthopédiste

FICHOT

Expert des Ministères de la Guerre et de la Marine

BANDAGES-ORTHOPÉDIE

Ceintures de Dames

Corsets orthopédiques légers
Bas pour varices

Matelas Garde-Robe pour recevoir les matières ou injections

17, rue du Quatre-Septembre, PARIS

BAINS DE MER

Plusieurs villas & appartements particuliers

meublés

A LOUER POUR LA SAISON DES BAINS

A SAINT-PAIR

La plus belle plage de sable fin de tout le littoral de Normandie. Pêche à marée basse. Environs très boisés. Curiosités historiques et archéologiques du plus haut intérêt. Bureau de Postes et Télégraphes.

Gare de Granville à 10 minutes.

S'adresser à M^{lle} FOURSIN, propriétaire, à Saint-Pair (Manche).



DOMINION LINE

PAQUEBOTS-POSTE ROYAUX ANGLO-CANADIENS

DE PARIS AU CANADA

(Via Liverpool) A GRANDE VITESSE

SAISON D'ÉTÉ

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

Départs de Liverpool pour Québec et Montréal

toutes les semaines par les magnifiques paquebots:

Vancouver	19 Avril 1888.	Oregon...	14 Juin 1888.
Toronto...	27 Avril —	Montréal..	22 Juin —
Sarnia....	4 Mai —	Vancouver	28 Juin —
Oregon ..	10 Mai —	Toronto..	6 Juillet —
Montréal..	18 Mai —	Sarnia....	13 Juillet —
Vancouver	24 Mai —	Oregon...	19 Juillet —
Toronto ..	1 ^{er} Juin —	Montréal .	27 Juillet —
Sarnia....	8 Juin —		

PRIX DE PASSAGE DE PARIS :

Première classe : 340, 400 et 480 fr.

suivant position de la cabine.

Billets d'aller et retour valables pour une année avec 5 0/0 de réduction sur deux passages simples

2^e classe « intermédiaire »

De PARIS : 200 fr.
(2^e classe bateau, 3^e classe chemin de fer.)

ÉMISSION DE BILLETS POUR TOUS LES POINTS DU CANADA

Pour **retenir les places**, les passagers de première classe doivent verser un acompte de 127 fr., et les passagers de 2^e classe, 50 francs 80 c. par passager, et le solde du prix de passage devra être payé avant l'embarquement.

Il est alloué à chaque passager de 1^{re} classe 20 pieds cubes de bagages en franchise, et au passager de 2^e classe 10 pieds cubes.

Aux passagers de 2^e classe, la compagnie fournit **gratuitement** tout ce qui est nécessaire pour le voyage et des repas copieux et variés.

Les passagers de 2^e classe formant une société peuvent, en avisant une semaine d'avance, avoir une chambre commune.

Les salons ainsi que les cabines de 1^{re} classe des Paquebots-Poste :

OREGON, SARNIA et VANCOUVER

se trouvent au milieu du navire.

Le **VANCOUVER** est éclairé à la lumière électrique dans tous ses compartiments.

Bagages. — A tout voyageur, il est accordé sur le chemin de fer, en franchise, 30 kilos et aux enfants payant demi-place, 20 kilos.

Il est expressément recommandé aux voyageurs d'inscrire d'une manière très lisible et ineffaçable leurs noms et leurs destinations sur chaque colis ; des étiquettes à cet effet seront fournies par la Compagnie par l'entremise du bureau de Paris (Pitt et Scott, 7, rue Scribe). L'excédent de bagages peut être expédié d'avance par petite vitesse directement aux paquebots à Liverpool en transit, sans être ouverts en Angleterre, et mis à bord. Le voyageur de cette façon aura une grande économie et évitera les ennuis d'ouverture en Angleterre.

Pour plus amples renseignements, Billets de passage, Fret, etc., s'adresser à :

PITT ET SCOTT

(Agents généraux pour le continent)

Paris, 7, rue Scribe, Paris
2, rue Dauphine, Le Havre

Adresse Télégraphique "PITT." PARIS

LE NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA

Concessions gratuites

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'hectares

EN PRAIRIES

Le chemin de fer du Pacifique est maintenant terminé et atteint la côte de l'océan Pacifique.

La longueur totale du réseau est de 4,650 kilomètres.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière-Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire. M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint), ou à M. John Dyke, Water-Street 15, Liverpool;

Et à M. HECTOR FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

10, rue de Rome

PARIS

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste Canadiens

ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Service d'Été

Dates des départs de Liverpool pour Québec et Montréal

Sarmatian.....	5	Juillet	1888
Parisian.....	12	"	"
Polynesian....	20	"	"
Sardinian.....	26	"	"
Circassian.....	3	Août	"
Sarmatian.....	9	"	"
Parisian.....	16	"	"
Polynesian.....	24	"	"
Sardinian.....	30	"	"
Circassian.....	7	Septembre	"
Sarmatian.....	13	"	"
Parisian.....	20	"	"
Polynesian.....	28	"	"

PRIX DES PASSAGES EN PREMIÈRE CLASSE

267 fr., 313 fr., 398 fr. et 478 fr.

Les passagers de première classe jouissent du même salon et de la même table.

La position de la cabine seule diffère.

2^e classe dite intermédiaire

De PARIS à QUÉBEC de 200 fr. à 219 fr. donnant droit au transport gratuit de 100 kilos de bagages.

3^e classe Émigrants

De Paris à Québec et toutes les autres villes du Canada et des États-Unis.

DE GRÉ A GRÉ

Les Émigrants devront arriver à Paris le jeudi de chaque semaine et passer au bureau de M. Alex. HUNTER, avant 3 heures. Il leur sera donné des lettres de recommandation pour les autorités canadiennes. Ils ont droit au transport gratuit de 100 kil. de bagages de Paris à Québec. Le passeport n'est pas exigible.

Les bagages en excédent seront, sur l'ordre du passager, dirigés sur Liverpool de manière à éviter les frais de transports en grande vitesse et l'ouverture des colis en Angleterre.

Pour billets de passage, fret et émigration s'adresser à :

ALEX. HUNTER

Agent d'émigration autorisé par le gouvernement français. Agent de transport pour le Canada, les États-Unis, etc. 4, rue Glück (à droite de l'Opéra), Paris. Adresse télégraphique « Hunter » à Paris.

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA

Ottawa, 12 novembre 1884.

D'après les arrangements récemment conclus avec le gouvernement français, on peut maintenant obtenir, dans tous les bureaux de poste du Canada où l'on émet des bons de poste, des bons à vue sur la France et l'Algérie, payables dans tous les bureaux de poste des deux pays.

J. CARLING,
Maître de postes général.

LA
NOUVELLE REVUE

Politique, Économique, Scientifique et Littéraire
PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
AVEC LA
COLLABORATION DES PREMIERS ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
PARIS — 48, boulevard Montmartre, 48 — PARIS

**REVUE FRANÇAISE
DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES**
Paraît le 1^{er} de chaque mois
20, RUE BERGÈRE, PARIS

LE GAULOIS
LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an, 72 fr.; Six mois, 36 fr.
Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens.

BOURGOUIN, DUCHESNEAU & C^{IE}
NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)
IMPORTATEURS
321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL

L'EXPANSION COLONIALE

Moniteur des Colons français

Revue politique, littéraire, agricole, industrielle, commerciale, financière, le plus grand des journaux coloniaux français. Paraissant tous les 28 jours. 48 pages de texte, treize numéros par année.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION DU JOURNAL :

PARIS, 68, Boulevard Voltaire, PARIS

Maisons Recommandées

MODES

A. Parent, 11, avenue de l'Opéra, Paris.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

Cochard, tailleur, 63, rue Saint-André-des-Arts (Quartier Latin). — Maison de confiance.



France-Canada

LIGNE RÉGULIÈRE DE

STEAMERS FRANÇAIS

Subventionnée par le Gouvernement Canadien

BOSSIÈRE FRÈRES & C^{IE}

SERVICE D'ÉTÉ

LES BEAUX PAQUEBOTS FRANÇAIS PARTIRONT DU HAVRE

Le Sully, le 19 Juin.
Le Henri-IV, le 9 Juillet.

QUÉBEC et MONTREAL

POUR
AVEC
Connaissances directes pour tous les points du CANADA
ET POUR

CHICAGO & SAINT-LOUIS

Prix de passage pour

Québec & Montréal EN PREMIÈRE 350^f
Vin compris. Classe unique
Les passagers d'entrepont seront pris à conditions très réduites et par engagement spécial

Le Château-Léoville
est de grande marche et a de magnifiques installations
de passagers

S'ADRESSER POUR FRET, PASSAGES & RENSEIGNEMENTS :
A MM. Bossière frères & Co
Havre, 47, Quai d'Orléans - Paris, 24, rue Lepelletier
Montréal, 209, rue des Commissaires

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES
AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires
du Nord-Ouest
40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées à des prix raisonnables dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard et de la Colombie anglaise.

Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux offerts aux domestiques.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire adjoint); ou à M. John Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector FABRE, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 FRANCS PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à M. EMILE GIROUARD

Administrateur du PARIS-CANADA

10, rue de Rome, 10

PARIS

Directeur : M. Louis H. TACHE

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I, II, III et IV (1882-83-84-85)

En vente à 7 fr. 50 le Volume

PHOTOGRAPHIE MULNIER

GÉRANT : Émile LACAS

25, Boulevard des Italiens

PARIS

ENRIQUE RICHARDSON

Malaga

PRIX-COURANT FRANCO

Bord Malaga par

ARROBE DE 16 LITRES

FUT COMPRIS

Malaga foncé, blanc
et Madère

2 ans.	francs 18 50
3 —	» 20 »
4 —	» 21 50
5 —	» 23 »
10 —	» 30 »

Sherry Xérès sec,
pâle ou doré

2 ans.	francs 18 50
3 —	» 22 »
4 —	» 24 50
5 —	» 30 »
10 —	» 60 »

Muscat impérial

3 ans.	francs 22 »
4 —	» 23 50
5 —	» 26 50

Lagrime-Christi

3 ans.	francs 22 50
4 —	» 23 50
5 —	» 25 »

Pajarete et Malvoisie, à francs 30

Guinda et Oporto, à » 32

Pedro-Ximen, à » 30

Alicante, de 25, 30, 35 à » 40

Nota. — A. — Le prix du frêt de Malaga au Canada, Québec, Montréal, etc., est de 25 schellings par 30 arrobes de vin.

B. — Les expéditions se font en barils de 16 litres (soit l'arrobe espagnole). Selon l'importance, les expéditions se font en barils de 32, 48, 64, 120, 240 et 480 litres.

C. — Pour la sécurité de l'acheteur, les vins fins voyagent toujours en double emballage, soit de paille de Sparte, soit en double baril (enveloppe de Sparte, 0 fr. 75 cent. par arrobe, double baril, 2 fr. 25 cent.)

D. — Les paiements se font à 30, 60 et 90 jours.

Avis aux Canadiens résidant en France

La Maison Enrique Richardson, de Malaga (Espagne), se charge (sur demande du Client) d'expédier franco de tous frais, en gare de n'importe quelles stations françaises, les vins ci-dessus aux conditions suivantes :

N^o 1. — Pour recevoir franco bord dans un port français, ajouter aux prix ci-dessus le 10 pour 100.

N^o 2. — Pour recevoir franco en gare d'un port français, y compris les frais de douane, transit, camionnage, etc., ajouter aux prix ci-dessus le 40 pour 100.

N^o 3. — Pour recevoir franco en gare ou domicile de n'importe quelles villes françaises, ajouter au total du n^o 2, le prix du chemin de fer par petite ou grande vitesse, et le camionnage de la station à domicile.